



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 12 avril 2016

35/16

Date d'affichage : 15/04/2016

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 21

Votants : 25

L'An Deux Mille seize, le 12 avril 2016

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 6 avril 2016

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de
la Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme ElysaBETH CATOIRE, M. Michel TATIN

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Vincent CALVO, M. Christophe BONNET,
Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme
Nicole BOILEAU

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie
CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, Mme Marie-Laure LABBE

POUVOIRS : Mme Véronique DALLEAU à M. Vincent CALVO, Mme Stéphanie HARS à Mme
Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Claire MINIÈRE à Mme Anne GABORIT, M. Bertrand
DAUDIN à M. Eric LEMBO

Absents excusés : Mr Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Vote du budget primitif 2016 du budget annexe Prestations de services.

Faisant suite au débat d'orientations budgétaires du 8 mars 2016, il est proposé au Conseil
communautaire d'adopter le budget primitif 2016 du budget annexe Prestations de services, équilibré
comme suit :

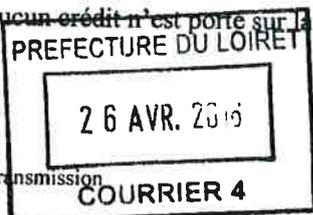
Dépenses de fonctionnement :	13 300 €	Recettes de fonctionnement :	13 300 €
------------------------------	----------	------------------------------	----------

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

ADOpte les différents chapitres de la section de fonctionnement du budget primitif 2016 du budget
annexe Prestations de services. La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 13 300 €.

PRECISE qu'aucun crédit n'est porté sur la section d'investissement qui s'équilibre à 0,00 €.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
en Préfecture le



26/04/2016

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

